

MODALITES D'ORGANISATION

L'apprenant est encadré et accompagné systématiquement grâce au référent administratif qui a harmonisé avec le référent pédagogique le programme, les moyens et les outils pédagogiques. Tous les acteurs sont impliqués dans une même harmonie pédagogique. Le but est d'éviter le décrochage de la formation par l'apprenant, à cause d'un manque de visibilité ou de la perte de repères ou de référent.

DEROULEMENT DE LA FORMATION Catégorie B

Avant l'inscription et le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée soit sur ordinateur, soit en véhicule. Elle permet de définir un volume prévisionnel de formation et d'adapter l'enseignement au profil et aux caractéristiques de chacun.

THEORIE : La formation théorique B (ETG) comprend des cours et des tests effectués en présentiel ou à distance et une sensibilisation sur les principaux facteurs d'accident, au travers de cours collectifs animés par un enseignant, sur rendez-vous et selon le planning affiché à l'auto-école.

Les 10 thèmes sont :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

PRATIQUE : Les leçons de conduite ont lieu en circulation avec des explications et des exercices progressifs. Dans un premier temps, il s'agit de maîtriser le véhicule dans un trafic faible. Ensuite, il faut apprendre à gérer l'environnement, partager la route avec les autres usagers, circuler dans une circulation dense et des conditions de plus en plus difficiles. Les dernières leçons favorisent l'autonomie et l'écoconduite. A chaque fois, l'élève est incité à prendre conscience des risques,

des influences, des pressions, à s'auto-évaluer et à remplir son livret de formation pour suivre sa progression. En cours et en fin de formation des bilans sont réalisés.

DEROULEMENT DE LA FORMATION Catégorie A

Avant l'inscription et le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée soit sur ordinateur, soit en véhicule. Elle permet de définir un volume prévisionnel de formation et d'adapter l'enseignement au profil et aux caractéristiques de chacun.

THEORIE

La formation théorique A1 ou A2 (ETM) pour « Épreuve Théorique Moto », comprend des cours et des tests effectués à distance.

Les 9 thèmes sont :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
- Le conducteur ;
- La route ;
- Les autres usagers de la route ;
- La réglementation générale ;
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
- Et enfin, les premiers secours.

PRATIQUE

La formation pratique A1 ou A2 se déroule en deux parties. Hors circulation, l'apprenant se familiarise avec le deux-roues, les différentes commandes, la gestion du poids de la machine, de l'équilibre, de la trajectoire, à allure lente et normale, seul et avec un passager. Avant de se présenter à l'examen du plateau, un examen blanc est réalisé et les vérifications sont révisées. En circulation, l'élève est confronté aux différentes conditions de circulation de façon progressive. Des conseils pour assurer la sécurité sont prodigués tout au long de la formation.

La formation pratique AM comprend cinq séquences dispensées sur un volume horaire total de huit heures, au minimum. Elle se déroule sur deux jours, au minimum, à raison d'un maximum de quatre heures par jour.

Les séquences se déroulent dans l'ordre suivant :

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route)
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques.